

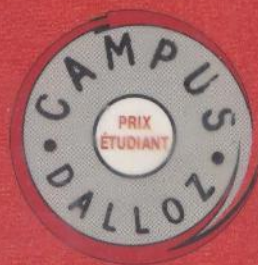
PRÉCIS

# Introduction générale au droit

François Terré

7<sup>e</sup> édition

DALLOZ



3

30684

DR 610

# Introduction générale au droit

7<sup>e</sup> édition

2006



**François Terré**

Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Membre de l'Institut

Ouvrage couronné par

l'Académie des Sciences morales et politiques

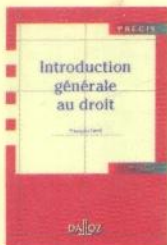
(Prix Le Dissez de Penanrun 1993)

**DA|LOZ**

# SOMMAIRE

(Une table des matières détaillée figure à la fin de l'ouvrage)

	<b>PRÉLIMINAIRES</b> . . . . .	<b>1</b>
<b>LIVRE 1</b>	<b>EXISTENCE DU DROIT</b> . . . . .	<b>5</b>
CHAPITRE 1	LE CRITÈRE DU DROIT . . . . .	7
CHAPITRE 2	LE SYSTÈME DU DROIT . . . . .	50
CHAPITRE 3	LE FONDEMENT DU DROIT . . . . .	143
CHAPITRE 4	LA SCIENCE ET LA DOCTRINE DU DROIT . . . . .	152
CHAPITRE 5	LES DROITS SUBJECTIFS . . . . .	161
<b>LIVRE 2</b>	<b>COMPOSANTES DU DROIT</b> . . . . .	<b>187</b>
CHAPITRE 1	LA NORME . . . . .	191
CHAPITRE 2	LA JURISPRUDENCE . . . . .	273
CHAPITRE 3	LES PRATIQUES . . . . .	291
<b>LIVRE 3</b>	<b>RÉALISATION DU DROIT</b> . . . . .	<b>319</b>
<b>TITRE 1</b>	<b>L'INSERTION</b> . . . . .	<b>321</b>
CHAPITRE 1	LA CONNAISSANCE . . . . .	323
CHAPITRE 2	L'APPLICATION . . . . .	383
CHAPITRE 3	L'INTERPRÉTATION . . . . .	444
<b>TITRE 2</b>	<b>LA PREUVE</b> . . . . .	<b>459</b>
CHAPITRE 1	L'OBJET DE LA PREUVE . . . . .	467
CHAPITRE 2	LA CHARGE DE LA PREUVE . . . . .	480
CHAPITRE 3	LES MODES DE PREUVE . . . . .	489
<b>TITRE 3</b>	<b>LE PROCÈS</b> . . . . .	<b>547</b>
CHAPITRE 1	LES CONTESTATIONS . . . . .	549
CHAPITRE 2	LES ACTIVITÉS JUDICIAIRES . . . . .	566
CHAPITRE 3	LES PROCÉDURES . . . . .	586



Le droit est un ensemble de règles de conduite qui, dans une société, régissent les rapports entre les hommes : c'est le *droit objectif*. Le mot désigne aussi les prérogatives reconnues aux personnes : leurs *droits subjectifs*. Entre l'ensemble des règles et les comportements des particuliers se nouent des relations étroites, constantes, réciproques.

Quand et comment le droit existe-t-il dans le groupe social ? Quel est le critère du juridique ? Quels sont les divers systèmes de droit, les divisions des branches du droit – droit national, communautaire ou international, droit privé ou droit public –, les diverses juridictions ? Et qu'est-ce qui fonde tout cela : le divin, la raison, la volonté, la force... ? Quelle est la place de la communauté des juristes ? D'où une réflexion première sur l'*existence* du droit.

La suite concerne, envisagées distinctement, ses *composantes*, autrement dit ce que l'on entend habituellement quand on parle de ses sources. Trois chemins sont empruntés : celui de la norme – loi, principe –, celui du jugement, celui des pratiques.

Vient alors, par effet de symbiose, la *réalisation* du droit. Comment s'opère l'insertion de celui-ci dans le réel ? Questions de connaissance, d'assimilation, d'application – dans l'espace, dans le temps –, d'interprétation – du droit, du fait –, de preuve – du droit, du fait, de l'acte (y compris sous forme électronique) –, de procès...

*François Terré est agrégé des facultés de droit et professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II). Il est membre de l'Institut.*

PROGRAMME



P · L · U · S

